

**DEMANDE DE CONGE
POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom : Prénom :

Grade et fonction (1) :

Établissement ou service (2)

À Madame le directeur académique
S/C de Monsieur l'inspecteur de
l'Éducation Nationale

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

**le mardi 31 mars 2020 pour participer à un stage de formation
syndicale de 9h à 16h30**

Lieu à définir

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A..... , le

Signature :

(1) Préciser le grade et la fonction occupée

(2) Adresse précise de l'établissement et/ou du service